

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

E-mail: info@baulmes.ch

Le lundi et le jeudi: 8h00 - 11h00

Le mardi: 17h30 - 19h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Jeudi 14 mai 2015

Vallorbe, maison de paroisse	10 h 00	A. Gelin, cène.
Baulmes	10 h 00	V. Richard, Ascension.
Bonvillars	10 h 00	J.-N. Fell, cène.

Dimanche 17 mai 2015

L'Abergement	10 h 00	A. Gelin, cène.
Valeyres-sous-Rances	10 h 00	V. Richard.
Method	10 h 00	A.-C. Rapin.
Giez	9 h 00	B. Martin, cène.
Grandson	10 h 15	B. Martin.
Vugelles	10 h 00	J.-N. Fell.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE – EGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES

1^{er} dimanche du mois: messe à 9 h 30 en français - 3^e dimanche du mois: messe à 9 h 30 en italien



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

**Administration communale
Bourse communale**

Les bureaux de l'Administration et de la Bourse sont fermés

aujourd'hui mercredi 13 mai 2015

Merci de votre compréhension. Greffe municipal



**VALEYRES
SOUS
RANCES**

Conseil général - Convocation

Le Conseil général de Valeyres-sous-Rances est convoqué le

**mardi 19 mai 2015 à 20 h 00,
à la grande salle, salle des sociétés**

Ordre du jour

1. Appel
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du dernier procès-verbal
4. Assermentations
5. Préavis municipal sur le nouveau règlement du Conseil général et rapport de la commission y afférant
6. Préavis municipal sur la création d'une place de jeux et rapport de la commission y afférant
7. Préavis municipal sur la rénovation de la toiture de la grande salle et rapport de la commission y afférant
8. Divers et propositions individuelles

Toutes les pièces relatives aux différents objets présentés lors du Conseil général (y compris le projet du nouveau règlement du Conseil général) peuvent être consultées auprès du greffe municipal, aux heures d'ouverture du bureau, le lundi de 17 h 00 à 19 h 00 ou le jeudi de 7 h 30 à 9 h 30 ou sur le site internet: www.valeyres-sous-rances.ch

Vous pouvez prendre connaissance des différents préavis municipaux sur le site internet, onglet «Municipalité»; Préavis municipaux.

Les personnes qui désirent se faire assermenter sont priées de s'annoncer au préalable auprès de la Présidente, Madame Sylvie Glayre (079 735 77 64).

Le bureau du Conseil

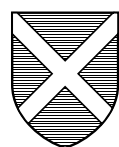
Autorisation

Dans sa séance du 5 mai 2015, la Municipalité a autorisé M^{me} Marion Seiler Salih et M. Omar Salih, à effectuer les travaux suivants:

Parcelle: N° 525

Bâtiment ECA: N° 302

Nature de l'ouvrage: Remplacement du balcon au 1^{er} étage du bâtiment, par une structure de base en mélèze de montagne neuf, aux mêmes dimensions que le balcon actuel, soit 3000 x 900 x 1002 mm, avec balustrade en panneaux de verre. La Municipalité



BAULMES

www.baulmes.ch

Tirs à balles

Des tirs à balles auront lieu au stand de Baulmes:

Tirs à 300 m

Mercredi 13 mai 2015 de 17 h 00 à 20 h 30
Tir des Aiguilles

Vendredi 15 mai 2015 de 15 h 00 à 20 h 30
Tir des Aiguilles

Samedi 16 mai 2015 de 8 h 30 à 12 h 00
Tir des Aiguilles

Mercredi 20 mai 2015 de 18 h 00 à 20 h 30
Entraînement

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

**Demande
de permis de construire (P)**

N° CAMAC: 154819

Compétence: (M) Municipale

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue des Scies 6

Coordonnées: 529.980/182.690

N° de parcelle: 22

N° ECA: 63

Note recens. architectural: 4

Propriétaire: Hude Dominique, rue des Scies 6, 1446 Baulmes

Auteur des plans: Vanderauwera Alain, architecte, n° registre mandataire: 2847, atelier d'architecture et d'urbanisme Alain Vanderauwera, rue du Four 9, 1400 Yverdon-les-Bains, tél. 024 426 10 52

Nature des travaux principale:

Changement/nouvelle destination des locaux

Description de l'ouvrage: Changement d'affectation. Création d'un appartement en lieu et place d'un atelier existant chauffé, sans modification des façades

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Non

Le projet est situé partiellement ou entièrement hors des zones à bâtir: Non

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 20.05.2015 au 18.06.2015.

La Municipalité



L'ABERGEMENT

Stand de tir

Tir de la Grotte à l'Ours

Mercredi 20 mai 2015 de 15 h 00 à 20 h 30
Vendredi 22 mai 2015 de 15 h 00 à 20 h 30
Samedi 23 mai 2015 de 8 h 30 à 12 h 00

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport! Merci de respecter les sécurités mises en place!

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



LIGNEROLLE

Demande de permis de construire (P)

Commune: Lignerolle

Compétence: (M) Municipale

Réf. communale: 03/15

N° CAMAC: 155.533

Parcelle: 569

Coordonnées: 525.280/177.235

Nature des travaux: Adjonction. Mur.

Situation: Route de L'Abergement 15

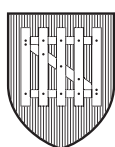
Propriétaire, promettant, DDP: Blaser Jean-Pierre

Auteur des plans: Blaser Jean-Pierre

Demande de dérogation: Art. 2.7 RCPA - Application de l'art. 9.15a RCPA

L'enquête publique est ouverte du 9.05.2015 au 7.06. 2015.

La Municipalité



LES CLÉES

Remerciements

Chers participants à l'édition 2015 de la journée «Coup de balai» aux Clées et à La Russille,

cette année, la météo de la semaine n'était pas très engageante, mais malgré tout, vous avez courageusement répondu «présent» en nombre et nous vous en remercions.

Les travaux de nettoyages et de réfections effectués lors de cette action sont toujours bien utiles pour la Commune et donnent belle allure à nos villages. Pour récompenser vos efforts, vous avez pu découvrir, en fin de matinée, les très bonnes pizzas «made in Les Clées» du petit commerce mobile qui vient d'ouvrir au village.

La Municipalité vous remercie chaleureusement pour votre engagement et vous donne, comme d'habitude, rendez-vous au printemps prochain !

La Municipalité

AVIS À LA POPULATION

Le Tour cycliste du Pays de Vaud

réunissant 140 coureurs âgés de 17 et 18 ans de 22 nationalités, traversera le village des Clées en venant de Baulmes, lors de la 1^{re} étape Onnens-Tartegnin

le vendredi 29 mai 2015 dès 14 h 30

Les coureurs seront précédés d'une caravane publicitaire circulant 20 à 30 minutes avant le peloton.

Nous encourageons la population à venir supporter ces jeunes sportifs mais prions chacun de faire preuve de **la plus grande prudence** aux abords de la chaussée.

La Municipalité

CREASOLS

RENOVATION DE PARQUETS
 PARQUETS • MOQUETTES
 PVC • LINO • STORES

079 213 52 93

DEVIS GRATUIT
 POSSIBILITÉ DE POSE PAR NOS SOINS -
 VENTE À L'EMPORTER.

SHOWROOM • 60-RUE 33 • BAULMES
 B&R SCHUEPFER

WWW.CREASOLS.CH

VALEYRES-SOUS-RANCES - Zi Rionzi 3 À LOUER

Halle artisanale de 1000 m² en construction
Reste 6 Box-dépôts 6 m x 10 m modulables
118 m² sur deux niveaux avec 3 mètres d'avant-toit
escalier métallique intérieur

Comprenant:

- Arrivée d'eau, écoulement, coffret 16 ampères triphasé
- Tubes téléphone et télé-réseau
- Chauffage au sol pour l'étage
- Tuyau chauffage aller-retour en attente pour aéro-chauffeur au rez-de-chaussée
- 1 porte sectionnelle automatique 400/425
- 1 place de parc obligatoire en plus

Livraison: novembre 2015

Loyer: dès Fr. 1'200.-

En cas d'intérêt, pour prendre connaissance du projet en cours avec Turin Frères 079 412 70 70 ou par email gdturin@gmail.com



Plancha Deluxe à gaz
 Modèle Lux-60.11
 Prix : Fr. 600.-

Plancha électrique d'intérieur
 Modèle Terrassa DP-45
 Prix : Fr. 345.-

NOUVEAU PRIX EURO BONUS

Venez découvrir
 l'authentique
 plancha espagnole
 pour une cuisine estivale
 plus saine!

Venez visiter
 notre exposition
 à notre magasin

Electroval.ch

Rue Centrale 14
 1350 ORBE
 Tél. 024 442 22 70

Votation fédérale du 14 juin 2015

1. Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain.
2. Initiative populaire du 20 janvier 2012 «Initiative sur les bourses d'études».
3. Initiative populaire du 15 février 2013 «Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale)».
4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision.

ARRÊTÉ DE CONVOCATION du 25 mars 2015

LE CONSEIL D'ÉTAT DU CANTON DE VAUD

Vu:

- la décision du Conseil fédéral du 28 janvier 2015
- la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques et son ordonnance du 24 mai 1978
- la loi fédérale du 19 décembre 1975 sur les droits politiques des Suisses de l'étranger et son ordonnance du 16 octobre 1991
- la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et son règlement d'application du 25 mars 2002 (RLEDP)
- le préavis du Département des institutions et de la sécurité

arrête

CONVOCATION

Article premier. – Les électrices et les électeurs en matière fédérale (art. 8 RLEDP) sont convoqués le **dimanche 14 juin 2015** pour se prononcer sur les objets cités en titre.

OUVERTURE DU SCRUTIN

Art. 2. – Les bureaux de vote sont ouverts le jour du scrutin pendant une heure au minimum; ils sont obligatoirement clos à 12 heures au plus tard.
Le vote peut également s'exercer par correspondance, dès réception du matériel, selon les articles 17b à 17d LEDP. Les modalités locales de vote, fixées par la municipalité, sont affichées au pilier public.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Art. 3. – Tout citoyen suisse, homme ou femme, âgé de 18 ans révolus, inscrit au rôle des électeurs et pourvu du matériel officiel, a le droit de participer aux scrutins. Le droit s'exerce exclusivement dans la commune où l'électeur est inscrit (domicile politique).
Les conditions et modalités de participation des Suisses de l'étranger, inscrits comme tels au registre central de la Commune de Lausanne, sont réservées.
Les personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale pour cause de trouble psychique ou de déficience mentale (art. 390 et 398 CC) sont privées du droit de vote. Elles peuvent être réintégrées, en prouvant qu'elles sont capables de discernement, par demande adressée à la municipalité au moins 10 jours avant le scrutin.

RÔLE DES ÉLECTEURS

Consultation - Clôture

Art. 6. – Le rôle des électeurs peut être consulté pendant les heures d'ouverture du greffe municipal; le droit de réclamation s'exerce auprès de la municipalité **au plus tard lundi 8 juin**, conformément à l'article 7 LEDP. Le rôle des électeurs est clos **le vendredi 12 juin à 12 heures**.

MATÉRIEL OFFICIEL

Art. 7. – Le canton adresse l'ensemble du matériel officiel aux électeurs. Ces documents doivent leur parvenir **entre le 18 et le 22 mai 2015**.

L'électeur qui n'a pas reçu tout ou partie du matériel, ou qui l'a égaré, peut en réclamer au greffe municipal **jusqu'au vendredi 12 juin à 12 heures**.

MANIÈRE DE VOTER

Au bureau de vote ou par correspondance

Art. 8. – L'électeur choisit librement de se rendre au bureau de vote ou de voter par correspondance (par voie postale ou en déposant son vote à la commune).

Rappel concernant le vote par correspondance

- Il faut que l'enveloppe de vote jaune fermée (avec les bulletins à l'intérieur) d'une part et la carte de vote avec l'adresse du greffe apparaissant dans la fenêtre) d'autre part soient renfermées dans l'enveloppe de transmission.
- La carte de vote ne doit en aucun cas être glissée dans l'enveloppe de vote jaune.
- En cas de besoin, l'enveloppe de transmission officielle peut être remplacée par une enveloppe privée, portant l'adresse du greffe.

Vote au bureau de vote

Art. 9. – Les électeurs qui choisissent de voter au bureau de vote doivent se munir du matériel reçu: carte de vote à usage unique (obligatoire), enveloppe de vote et bulletins de vote, à l'exception de l'enveloppe de transmission.

Vote des malades

Art. 10. – Les citoyens âgés, malades ou infirmes votent

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

Jean Paul Vulliemin

Depuis 10 ans

Case postale 43 1446 Baulmes
Mobile 079 338 25 05 - Fax 024 420 12 00

Entreprise formatrice

par correspondance. Au besoin, ils peuvent demander, **au plus tard le vendredi 6 mars**, à voter à domicile ou en établissement pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

Militaires - Protection civile

Art. 11. – Les militaires en service et les personnes accomplissant du service dans l'organisation de la protection civile peuvent voter par correspondance.

PUBLICATION

Art. 16. – Le Conseil d'Etat fait publier les résultats des votations dans la Feuille des avis officiels.

RECOURS

Art. 17. – Les réclamations contre la violation des dispositions sur le droit de vote et les irrégularités affectant la préparation et l'exécution des votations doivent être adressées sous pli recommandé à la Chancellerie d'Etat:
– dans les trois jours qui suivent la découverte du motif de recours;
– mais au plus tard le troisième jour après la publication de résultats dans la Feuille des avis officiels.

DISPOSITIONS FINALES

Art. 18. – Pour le surplus, les opérations de vote se déroulent conformément à la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques et à son règlement d'application du 25 mars 2002.

Art. 19. – Le présent arrêté sera imprimé et publié dans la Feuille des avis officiels; il sera envoyé aux préfets et, par eux, aux municipalités. Celles-ci le feront afficher au pilier public au plus tard le lundi 27 avril et, en temps utile, à l'entrée de chaque local de vote.

Le Département des institutions et de la sécurité est chargé de son exécution.

Donné, sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 25 mars 2015.

Le président: P.-Y. Maillard

Le chancelier: V. Grandjean

Tir Sportif



Le Goupil

TIR DU «GOUPIL» 2015 - VALEYRES-SOUS-RANCES

Mercredi 27 mai de 17 h à 20 h 30 - Jeudi 28 mai de 17 h à 20 h 30

Vendredi 29 mai de 15 h à 20 h 30

Samedi 30 mai de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Chaque soir: Petite restauration, grillades, frites, salades.

Samedi midi: REPAS dès 12 h 00 (Rôti à la broche - Frites - Légumes - Salades - Fromage - Dessert - Café)

Adultes: Fr. 25.-/personne - Enfants de 6 à 15 ans: Fr. 1.- par année d'âge

Inscription: Jean-Yves Conrad - 079 637 96 09

Bienvenue à toutes et à tous.

La Société se réjouit de vous accueillir dans son stand et sa sympathique buvette.

Le comité

AVIS À LA POPULATION DE VALEYRES-SOUS-RANCES



ABBAYE DES CARABINIERS Les 11, 12 et 13 juillet 2015

Les personnes de sexe masculin désirant faire partie de notre confrérie seront les bienvenus
Les nouvelles inscriptions peuvent se faire directement le samedi matin 11 juillet 2015 dès 8 h 30 au stand de tir.
Les conditions: Avoir 16 ans dans l'année. La finance d'entrée est de Fr. 50.-.

Nous comptons sur l'imagination de chacun pour que le village et son périphérique soient **bien décorés.**

Les sapins seront distribués les jeudis 2 et 9 juillet en fin de journée, en collaboration avec le Giron.

Toutes les personnes ou groupes qui pourraient **faire un char pour le cortège** du dimanche et du lundi sont priées de s'annoncer à M. Conrad Pierre-Alain, rue de la Marmalaz 3, 1358 Valeyres-sous-Rances, tél. 079 429 79 52.

Les chars extérieurs du villages sont les bienvenus pour participer au cortège.

Une remise des prix aura lieu pour la décoration du village et des chars.

Le conseil

EXPOSITION DE PHOTOS à l'Hôpital de Saint-Loup du 9 mai au 4 juillet 2015

Maison Chance

Un avenir pour les moins chanceux au Vietnam - Tim Aline Rebeaud

Elle s'appelle Aline, mais les Vietnamiens l'ont baptisée Tim, c'est-à-dire « cœur ». Cette jeune femme a réalisé en vingt ans une œuvre de solidarité stupéfiante dans la banlieue de Saigon, où elle a créé la **Maison Chance**.

Lorsque l'histoire commence, elle a à peine vingt ans. Partie pour un voyage autour du monde, elle rencontre, dans une ruelle sombre, un enfant malade, orphelin, promis à une mort imminente. Elle s'attache à lui et décide qu'il survivra. Premier coup de cœur qui sera suivi de beaucoup d'autres. Tim achète une petite maison où viendront s'installer d'autres enfants des rues, puis des handicapés. Pour répondre aux besoins de ses protégés, elle met sur pied successivement une école et un centre de formation professionnelle. Puis elle construit le Village Chance, premier quartier d'habitation adapté aux handicapés au Vietnam. L'ensemble fonctionne grâce à une solidarité inédite, au quotidien, entre valides et invalides.

Tim a surmonté d'innombrables obstacles grâce à son charisme et à son obstination. Elle a appris le vietnamien. Elle a contourné les embûches administratives qui auraient normalement dû rendre son entreprise impossible. Elle a acquis sur le tas les compétences d'infirmière, d'éducatrice et de gestionnaire nécessaires à la conduite de Maison Chance. Elle a construit un réseau de soutien en Europe, en Amérique du Nord et en Australie.



Pour la Suisse :
www.maison-chance.org
Corinne Lori Reymond
Comité suisse Maison-Chance
078 900 99 45



Boucherie – Charcuterie – Chevaline **PERUSSET**

www.boucherieperusset.ch
GRAND-RUE - 1446 BAULMES - Tél. 024 459 14 02
Poulet rôti au grill

ACTIONS DE LA SEMAINE

Côte de bœuf à Fr. 39.50 / le kg
Emincé de veau à Fr. 36.00 / le kg



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 - 1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public ...
... prépare votre courrier, discours ou poème;
... corrige votre document ou le réécrit;
... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.

SANI-BOIS

André Overney

Traitement de charpente

Cirons - capricornes - vers du bois

Nettoyage de poutres - nids de guêpes

Champignons du bois - ménéule

1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



DUVOISIN

AGENCE IMMOBILIERE

Gérance - Administration PPE
Expertises - Vente

Rue du Valentin 9 - Yverdon-les-Bains
info@duvoisin-immobilier.ch - 024 425 66 39

Nouveau à Valeyres

Contrôle périodique de vos installations électriques



Domaine d'activité pour privés - gérances - entreprises

Contrôle périodique d'appartement, villa, ferme, immeuble et commerce

Contrôle suite à un changement de propriétaire

Contrôle de réception

Contrôle selon normes OIBT NIBT PDIE

Devis sans engagement - Un seul intervenant - Intervention rapide

Contact: Eric Bornand - 079 301 33 93 - bornandcontrole@romandie.com

Depuis 25 ans
à votre service

www.solcreations.ch

SOLCREATIONS

TOUT POUR VOS SOLS
PARTOUT DANS LE CANTON

Tél. 024 426 07 26 - 021 887 74 30

*Prenez rendez-vous,
on se déplace chez vous!*

**A LOUER
ESSERT-SOUS-CHAMPVENT**

**grand appartement
de 5 pièces
entièrement rénové**

Loyer Fr. 2100.- charges comprises

Terrasse
et place de parc à disposition

Libre dès le 1.08.2015, à discuter

079 635 06 75
dès 17 h 00 ou

024 445 18 39
dès 17 h 00



EQUILIBRE

La kinésiologie est une méthode douce qui permet d'identifier l'origine d'un blocage physique ou émotionnel et de le libérer. Elle travaille en rééquilibrant l'énergie vitale.

Le corps retrouve ainsi ses pleines ressources pour atteindre ses objectifs et stimuler ses forces d'autogénération.

Elle peut vous aider dans les domaines suivants:

- Troubles du sommeil, fatigue
- Stress et angoisses
- Phobies
- Etape de vie difficile
- Comportement limitant
- Manque de confiance en soi
- Douleurs inexplicables
- Douleurs chroniques : ventre, dos, migraines
- Troubles alimentaires
- Difficultés d'apprentissage

Christel Besuchet, thérapeute en kinésiologie, agréée ASCA

Rue en Parchet 3A - 1372 Bavois - Tél. 078 624 76 03

www.equilibre-kinesiologie.ch